

## **Lancement de la concertation préalable sur le projet de Grand Pôle Intermodal EOLE-Evangile**

La concertation préalable relative au projet de Grand Pôle Intermodal EOLE-Evangile se déroulera du 19 février au 17 mars 2007 dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. Elle s'inscrit dans le cadre du projet Eole, qui prévoit la création d'une nouvelle gare sur la ligne E du RER, dans le nord-est parisien.

Pilotée par le STIF, elle a pour objectif d'informer le public sur les aménagements proposés et de recueillir son avis en amont du projet. Un bilan en sera tiré afin d'orienter les études ultérieures dans le sens le plus cohérent avec les aspirations et les besoins des populations concernées.

L'objectif du projet est d'assurer les échanges entre le RER et les autres modes de transport notamment les extensions futures des tramways T3 et Tram'Y (Saint-Denis Epinay/Villetaneuse) et les lignes de bus et d'apporter ainsi une offre de transport performante, à vocation régionale, à un quartier aujourd'hui enclavé.

La gare Evangile, située entre les stations Magenta et Pantin, sera desservie au minimum par un RER tous les quarts d'heure, la fréquence pouvant atteindre un train toutes les quatre minutes en période de pointe. La gare et les trains seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La création de ce pôle de transports accompagne le projet d'aménagement urbain Paris Nord Est conduit par la Ville de Paris, qui prévoit la création d'un quartier de logements, commerces, bureaux et espaces verts entre la rue Gaston Tessier, le boulevard Macdonald et la rue d'Aubervilliers. Grâce à la création d'un passage urbain, ce grand pôle permettra également de relier entre eux des quartiers aujourd'hui séparés par les faisceaux ferroviaires.

Le projet à horizon 2015, est estimé entre 100 et 190 M€. Les modalités de son financement seront précisées dans le cadre d'une négociation à laquelle participeront l'Etat, la Région Ile-de-France et la ville de Paris. La maîtrise d'ouvrage des travaux de construction des infrastructures de la gare et du passage urbain sera assurée par Réseau ferré de France. L'aménagement de la gare sera réalisé par Transilien SNCF.

Exposition et documentation : en mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement  
1, place Jules Joffrin – Métro Jules Joffrin  
en mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement  
5-7 place Armand Carrel – Métro Laumière

Site Internet : [www.stif.info](http://www.stif.info)

Le public est invité à donner son avis dans les registres disposés à cet effet sur les lieux d'exposition ou par courrier électronique à l'adresse [eole-evangile@stif-idf.fr](mailto:eole-evangile@stif-idf.fr)

Une réunion publique se teindra le 8 mars 2007 à 19h à l'école élémentaire du 53 rue Emile Bollaert dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement.

#### Contacts Presse :

**STIF** : [genevieve.richard-barruel@stif-idf.fr](mailto:genevieve.richard-barruel@stif-idf.fr) 01 47 53 28 42

**RIF** : [ghislaine.collinet@iledefrance.fr](mailto:ghislaine.collinet@iledefrance.fr) 01 53 85 53 85

**Mairie de Paris** : [gwenaelle.joffre@paris.fr](mailto:gwenaelle.joffre@paris.fr) 01 42 76 49 61

**SNCF** : [christian.polge@sncf.fr](mailto:christian.polge@sncf.fr) 01 53 25 70 60

**RFF** : [manuele.marechal@rff.fr](mailto:manuele.marechal@rff.fr) 01 53 94 35 47

